

Comité directeur du CODERS 34

Procès-verbal de la réunion du 28 juin 2024

Présents :

BRUN Jean Louis
FARIZON André
GRILLAT Renée
MARX Erick

Excusée :

RICO Marie France
GRILLET Colette

Démissionnaire :

BICOS Maddie

1 – Approbation du PV de la réunion du 24 avril 2024 :

Le PV est approuvé à l'unanimité

2 – Fonctionnement du comité directeur et bilan des commissions :

– Les rencontres avec les clubs (voir annexe 1)

Depuis la dernière rencontre avec les clubs une visioconférence a été organisée pour les instructeurs fédéraux le 26 juin.

Au cours de cette réunion, Erick Marx a appris que pour la FIA (Formation Initiale des Animateurs), les stagiaires pourront accéder pendant le mois précédent le stage en présentiel à une plateforme pour étudier les sujets suivants :

- la fédération
- la formation fédérale
- la réglementation, assurances et responsabilités
- les techniques d'animation et la construction de séance
- la gestion de l'effort
- les échauffements et étirements
- le concept Sport Sénior Santé et les capacités

Un test final est proposé quand tous les sujets ont été vus.

Pour la formation en activités gymniques, 4 blocs (à distance) seront à valider avant le stage en présentiel :

- bloc 1 : fondamentaux de l'activité
- bloc 2 : biomécanique
- bloc 3 : notions musicales
- bloc 4 : technique musculaire et étirements

Les organisateurs de stage et les référents formation ne semblent pas avoir été informés, les futurs stagiaires non plus. Le délai d'un mois avant le stage en présentiel commencera le 15 août pour le premier stage à La Grande Motte !

– Rencontre des animateurs de danse (voir annexe 2)

– Formation (voir annexe 3)

Le nombre de formations entamées est supérieur à celui des formations terminées cette année 2023-2024. Nous n'avons pas encore de vue sur les formations qui seront demandées dans les clubs. Cela aura sans doute des répercussions au niveau financier.

– Trésorerie

Le bilan financier provisoire affiche un bénéfice de 345,16 €. A noter le retard important dans le versement de la participation fédérale aux frais de stage.

Des mesures sont donc à prévoir pour couvrir les frais de stage de l'année prochaine (2024-2025).

Le fonds associatif s'élève à 39 330,92 €.

Pour le budget prévisionnel, inscrire des réunions pour les nouveaux élus : comité directeur du CODERS seul, plus rencontres identiques aux assises départementales organisées en 2022 (voir Les Cyclades, par exemple). Cela permettra de faire des demandes de subvention (PSF et FDVA)

– Préparation des élections et de la prochaine assemblée générale :

Pour le moment, seulement deux candidatures déclarées. Tous les clubs ont-ils transmis à leurs licenciés, il semble que non ? Un rappel sera envoyé aux présidents.

Une réunion du comité directeur se tiendra le 16 octobre pour valider les candidatures (Licence, acceptation du contrôle de l'honorabilité, fiche de candidature) et publier la liste des candidats à envoyer aux présidents de club.

Le 13 novembre, se tiendra l'Assemblée Générale Ordinaire (rapport moral, rapport financier, budget prévisionnel et compte-rendu d'activités) suivie de l'Assemblée Générale Extraordinaire électorale (pour cette dernière, les candidats au comité directeur seront conviés). Les deux convocations seront adressées par un seul et même courrier.

Pour l'élection proprement dite, comme on peut s'attendre à un nombre limité de candidats, prévoir des bulletins portant un certain nombre de voix (1, 5, 10) et votant pour ou contre la liste.

Un repas clôturera cette réunion.

Annexe 1

Compte-rendu des rencontres Clubs-CODERS *

Ces réunions ont eu lieu à la suite de la demande du comité directeur qui souhaitait faire plus ample connaissance avec les clubs et faire part des changements intervenus au sein de la FFRS : cursus de formation, encadrement des activités, etc... Le comité directeur avait proposé de se déplacer afin de rencontrer les clubs au plus près de leur lieu d'implantation.

5 rencontres :

- 6 février, Pérols et Palavas : 12 représentants des clubs
- 20 mars : Pézenas et Villeneuve les Béziers : 8 représentants des clubs
- 21 mars : St Gély, St Mathieu, Les Matelles : 11 représentants des clubs
- 24 mars : RSMontpellier, AMUCS, ARSEL et DTL : 13 représentants des clubs
- 18 juin : Lunel : 3 représentantes du foyer des retraités

A l'ordre du jour :

- changements dans l'organisation des formations : mise en place de la FIA (Formation Initiale des Animateurs) et ses répercussions (contrôle de l'honorabilité, PSC1 et 5 séances d'animation en amont du 1er stage), création d'un M2 pour les accompagnants sportifs, modification
- modification du cursus de validation des acquis, formation continue des animateurs randonnée montagne obligatoire, pas d'aide fédérale actuellement pour les formations de dirigeants.
- changements dans les règles d'encadrement des activités : brevet fédéral obligatoire pour les activités cyclistes et les raquettes à neige, encadrement obligatoire par un professionnel pour le ski de randonnée.
- point sur les formations en cours et calendrier prévisionnel des formations à venir.
- le rôle et le fonctionnement du CODERS et de son comité directeur.
- les élections aux CODERS, CORERS et à la FFRS à venir.

Le nombre conséquent de participants montre l'importance que les clubs attachaient à ces rencontres qui ont, semble-t-il, rempli leur objectif et sont à perpétuer.

Au cours des échanges des questions se font jour : les prérequis pour le M2 Tai-Chi, les « jumelages » de certaines activités lors des M2 (cyclo par exemple), un besoin en formation pour se familiariser avec le système FFRS 360, la convention avec la SACEM, les problèmes rencontrés avec les inscriptions aux stages, etc...

* Ce compte-rendu sera envoyé aux Présidents de Clubs et aux participants

Annexe 2

RENCONTRE DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES D'ACTIVITES DANSEES DU DEPARTEMENT LE 1er JUIN 2024

Cette 5ème rencontre était accueillie par le club de la Retraite Sportive de Pérols à la salle Yves Abric de Pérols. Tous nos remerciements vont au club.

Le café et les viennoiseries nous attendaient pour 10 heures.

Le fait que 19 personnes aient répondu à l'invitation, soit en s'excusant, soit en participant, montre l'intérêt porté à cette rencontre. La date tardive a sans doute empêché une participation plus importante (séjours de clubs, fêtes familiales ou manifestations locales ...)

Dans un premier temps, après les présentations d'usage, différents sujets ont été abordés :

- les changements dans le cursus de formation par la création de la FIA (formation initiale des animateurs) et les conséquences sur l'acquisition des prérequis avant même le premier stage. Il a de nouveau été évoqué la durée nécessaire (pratiquement une année complète) pour effectuer toutes les heures de pré-requis avant d'aborder le module 2.
- l'abandon du projet de M2 « activités dansées » en deux semaines et le maintien de ces stages pour toutes les activités dansées en même temps.
- la possession recommandée du brevet d'animateur fédéral pour encadrer l'activité. Il a été rappelé l'obligation de sécurité dans les activités qui s'impose légalement aux clubs et le fait

que la possession du brevet fédéral offre une assurance aux présidents.

La suite de la journée a permis de découvrir ou réviser un certain nombre de danses présentées par les participants.

Au milieu de la journée, le repas tiré du sac a contribué à la bonne ambiance qui a régné lors de cette journée.

Annexe 3

Point sur les formations

Formations terminées en 2023-2024 : 26

- 11 rando
- 3 activités dansées
- 3 ski alpin
- 2 marche nordique
- 2 gym
- 1 activ'mémoire
- 1 raquettes à neige
- 4 formation continue rando montagne (1 échec)

Formations avec inscriptions en M2 : 30

- 8 rando
- 6 tai chi
- 5 gym
- 3 cyclo
- 1 marche nordique
- 1 rando montagne
- 6 formation continue rando montagne

Formations commencées, en attente d'inscription en M2 : 18

- 6 marche aquatique côtière
- 2 gym
- 2 cyclo
- 2 marche nordique
- 2 rando
- 1 ski alpin
- 1 activités dansées
- 1 activ'mémoire
- 1 tai chi